

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL



Assemblée Générale Ordinaire  
PV n°5/1718 - 2016-2020

**Assemblée du :** Samedi 09 septembre 2017 – 10 h 00  
**à :** Auxerre - Salle de conférence / Maison des Sports

**Présidence :** Thierry GRODET  
**Présents :** Pascale SALMON, Léo BOURGIN, Laurent MUSIJ.  
**Excusés :** Aurélien CHATON (pouvoir JUILLIEN S), Thomas ANDRE (pouvoir BOURGIN L), Fabien MARTINEAU,  
**Invités :** Christophe CAILLIET (Président du district), Stéphane MOREL (Président CDA), Eric FREMION (Président Amicale des Educateurs de l'Yonne), Thomas MENARD, Alexandre METIVIER.

**Assistent :** AHOUISSOUSSI J.P, AIT M HAND R, AMARAL R, BALAINE C, BREZINGER M, CHANUDET P, DAUSSE A, DIDIER P, FERNANDES CARVALHO R, GAJDOS D, GUIDOU Q, HUEL T, ILHAN T, JUILLIEN S, LAUNAY J, LOPEZ F, MALDOU A, MARTIN C, MASSE E, MOLINES M, PACOT A, PERRIGAULT J, RAPINEAU F, THOMAS O, VIE G, WALLON R.

**Excusés :** AGNESE L, ALLOUCH C, BARRAULT N (Pouvoir à MENARD T), BERTE M, BOIVIN T (pouvoir METIVIER A) CHEVALLIER A, CHIHI A, CLET M, COLAS J, COLAS T, DELEUZE T (pouvoir SALMON P) DEVILLERS Y, FREVILLEZ I, FRONT M, GARNIER G, GAROT E, GILLET T (pouvoir MARTIN C), GOMES SOARES M, GUILLAUME P, MANTELET M, MENARD José, MESSAOUDI D, MOINE M, POTRON D. (Pouvoir à GRODET T), ROCHERIEUX Joël (pouvoir MOREL S), ROUGINAT D, SLELAG M, TAOUREAU G (pouvoir DAUSSE A), TOLOIS C, VITTOZ J-P.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale en remerciant les invités, les membres du bureau et les adhérents de leur présence, et en souhaitant la bienvenue à tous les nouveaux arbitres et adhérents. Ensuite, sur son invitation, l'assemblée a une pensée pour les collègues ou anciens collègues qui connaissent des soucis de santé et observent un moment de recueillement pour tous les collègues et/ou proches en y associant toutes les personnes de toutes les familles de football qui nous ont quittés et les victimes des attentats terroristes.. Le Président ouvre l'Assemblée Générale 2017 et donne la parole au secrétaire général, Léo BOURGIN pour la lecture du programme.

Le bureau de l'UNAF 89 présente ses sincères condoléances :

- à la famille et aux proches de Philippe CHANUDET pour le décès de son papa.

**ORDRE DU JOUR :**

➤ **Rapport Moral.**

Le football français entre dans une nouvelle ère. La fusion des Ligues de football qui a suivi la refonte des régions administratives et politiques, et la réforme du football français. L'UNAF a été automatiquement impactée par ces régionalisations et donc ces fusions. Nous allons maintenant nous habituer à travailler avec 18 Sections Régionales au lieu de 26. Beaucoup de choses vont changer mais l'esprit et les valeurs de l'UNAF restent les mêmes. Une chose, malheureusement ne change pas, et la triste réalité de l'actualité m'y oblige. Il s'agit bien évidemment de la violence inadmissible à l'encontre des arbitres du monde amateur. Celle-ci monte en puissance

chaque saison et la saison dernière, nous avons déploré des courses poursuites en voiture, des passages à tabac, quelquefois deux jours après le match, de véritables guet-apens suivis de lynchages, sans parler des coups, des menaces de mort et j'en passe.

Les ligues de Bourgogne et de Franche Comté ont fusionné. Il n'est pas nouveau que la Ligue de Bourgogne-Franche Comté existe puisqu'elle existait par le passé et qu'ensuite cette ligue s'était scindée en deux Ligues bien séparées, c'est en quelque sorte un retour aux sources. Notre Ligue actuelle a connu également des fusions de district, comme par exemple la fusion du Pays Minier et du Pays Saônois pour devenir le District Saône et Loire et donc l'UNAF Saône et Loire, tout comme l'UNAF Bourgogne-Franche Comté qui a vu le jour.

Le recrutement et la fidélisation des arbitres sont essentiels pour permettre chaque saison que les rencontres soient dirigées par des officiels. L'UNAF apporte chaque fois qu'elle le peut sa contribution dans ce domaine et son rôle fédérateur, rassembleur, s'avère indispensable. Pourtant, rien n'est simple et cette année, plusieurs pour ne pas dire de nombreuses Ligues déplorent un manque d'arbitres. Paradoxalement, les Journées de l'Arbitrage n'ont plus vraiment cours. Alors faudrait-il passer à autre chose ? La réponse est dans la question vraisemblablement car nous ne pouvons faire abstraction d'une politique de recrutement forte. Mais une fois encore, l'image de l'arbitre, respecté et défendu, est intimement liée. Tous les acteurs du football ne doivent pas l'oublier.

Pour notre section départementale, j'avais l'habitude depuis 6 ans, de vous déclarer que l'UNAF 89 se portait bien, mais j'ai toujours ajouté le fait que je craignais une saison qui ne serait pas aussi enclin à avoir d'excellents résultats. Ce que je redoutais est arrivé pour la saison 2016-2017. La baisse des adhésions a été pour la saison dernière très importante puisqu'elle représente 16% d'adhérents en moins, et je sais que nous avons eu des arbitres qui ont cessé leur activité donc qui ont arrêté d'être unafiste. Nous n'avons même pas atteint l'objectif d'un nombre d'adhérents que nous nous étions fixés pour la saison dernière. Il est vrai que beaucoup de sections départementales, régionales sont dans le même cas que nous, mais le malheur est que je ne me contente pas de ses excuses, les chiffres sont là, il y a eu moins d'adhérents que les saisons antérieures notamment la saison 2015/2016 où l'UNAF 89 avait enregistré le plus d'adhérent depuis le début de l'amicale des arbitres.

Lors de notre assemblée générale la saison dernière j'avais annoncé, pour faire suite au nombre important de non-participation des adhérents, que nous supprimions des manifestations pour la saison 2016/2017, sauf les plus importantes, mais je ne pensais vraiment pas aller jusqu'à l'annulation de notre soirée moules/frites qui est notre manifestation la plus importante et qui est notre deuxième ressource financière. Un nouveau point noir sur le bilan de la saison 2016/2017. Contrairement à ce qui avait été annoncé, nous nous sommes rendus dans les divers stages pour offrir le verre de l'amitié. La seule manifestation qui a été réalisée, c'est la journée festive de fin de saison.

Je parle de recrutement et fidélisation des arbitres et surtout de violence, mais je veux insister sur la violence verbale. Tout au long de la saison nous rencontrons ce phénomène. A chaque saison nous perdons des arbitres donc des adhérents. Quand sur les terrains nous voyons ces incivilités, nous perdons des arbitres potentiels. Il faut se rendre à l'évidence, toute cette violence physique ou verbale nuit gravement au football. J'insiste nous perdons des joueurs, des dirigeants mais surtout des arbitres. Alors je vais féliciter tous nos nouveaux arbitres qui ont pris la décision de devenir arbitres et de continuer à se donner à leur passion. Je voudrais aussi vous féliciter pour le courage que vous avez à résister à tout ce que vous entendez et voyez surtout quand c'est vous la cible. Nous manquons d'arbitres, seniors mais aussi des jeunes, et que les clubs sont bien au courant de ce manque d'arbitres, mais, je ne pense pas qu'il soit bien normal, que nos jeunes arbitres soient chahutés lors de rencontre ce qui rend le responsable jeunes arbitres dans l'obligation de désigner des seniors sur des rencontres jeunes, et que, eux-mêmes rencontrent quelques soucis.

Je vais une nouvelle fois me répéter, il n'est pas normal que des arbitres soient bousculés ou que des joueurs, dirigeants et des soit disant supporters puissent contester les décisions arbitrales, insulter et menacer sans qu'il n'y ait de rapports à leur encontre.

Quand vous faites une bêtise dans votre arbitrage, vous êtes convoqués et vous avez des sanctions, alors n'hésitez plus, faites des rapports, je vous soutiendrais et vous assisterais.

Il faut savoir qu'au cours de la saison, un arbitre a été agressé. Suite à cette agression, une rencontre entre le district et l'UNAF 89 a été organisée. Des propositions de part et d'autres ont été évoquées, voyons maintenant comment cela va se passer au cours de la saison. Dans cette affaire, la commission de discipline a rendu son verdict et malheureusement ce n'était pas à la hauteur de notre attente en ce qui concerne l'agresseur.

Je voudrais remercier Stéphane MOREL, Le président de C.D.A, car au vu de certaines désignations, je lui demandais d'effectuer des changements afin qu'un arbitre n'officie pas une rencontre dans laquelle figure une équipe où il avait connu quelques soucis. Mais si cela était possible, c'est parce que j'ai toujours eu de bonnes relations avec Stéphane, avec Aurélien pour les jeunes et les autres membres de la C.D.A. Pour cette saison, des membres ont quitté la commission pour diverses raisons, mais elle s'est renforcée en jeune, donc souhaitons à la C.D.A le meilleur, et que les relations UNAF 89 et C.D.A perdurent dans le temps.

Au cours de l'été, j'ai reçu deux candidatures d'adhérents pour faire parti du bureau, elles ont été cooptées par la majorité des membres du bureau et seront soumises à votre approbation ultérieurement dans cette assemblée.

J'ai commencé ce rapport moral en disant que j'avais l'habitude de dire que L'UNAF 89 se portait bien, mais que les résultats de la saison n'étaient pas aussi bons que les saisons précédentes. Je vous rassure, l'UNAF 89 n'est pas à l'agonie et se porte quand même bien, nous avons encore un bon socle sous nos pieds, et grâce à une gestion saine, les comptes financiers dégagent un dividende positif.

Mais alors, quels vont être les objectifs pour la saison qui débute :  
Augmenter les adhésions et conserver nos adhérents, combattre avec plus de force les incivilités, mais surtout organiser nos manifestations en essayant de convaincre plus de personnes à participer.

Vous voyez du bon du moins bon, et les membres du bureau continuent à travailler pour rassembler et défendre vos intérêts et sont votre trait d'union pour que les mots d'ordre de l'UNAF "Convivialité, Amitié, Solidarité, Protection" soient toujours les mots en vigueur dans notre association.

Je vous remercie tous de m'avoir écouté, je remercie les membres du bureau qui travaille à mes côtés, et je vous renouvelle mes remerciements pour la confiance et pour votre soutien.

Merci, bonne saison, Vive les arbitres, Vive l'Unaf.

## ➤ Paroles aux invités.

### - **Intervention de Eric FREMION – Président des éducateurs de l'Yonne.**

Le Président de l'A.E.F. de l'Yonne remercie le Président de l'UNAF 89 pour l'invitation qui lui a été faite en expliquant que depuis deux ans les deux associations s'invitaient mutuellement.

Les éducateurs, n'étant pas contre les arbitres, apportent leur soutien aux arbitres qui remplissent une mission difficile, tout en nous rappelant un ancien slogan "nous n'avons pas le même maillot, mais nous avons la même passion". Il indique ensuite que la DTJ en accord avec l'AEF met en place de Passe Foot Coaching chez les U18 avec des points en moins s'il était constaté de mauvais comportements. Les comportements homophobes, racistes etc seront sanctionnés plus lourdement, Il finira son intervention en indiquant que des choses vont se réaliser au cours de la saison. Avant de quitter l'assemblée, Eric FREMION recevra quelques cadeaux des mains du Président de l'UNAF 89.

### - **Intervention de Stéphane MOREL – Président CDA.**

Le Président de la CDA déplore le manque de participants à l'assemblée générale de l'UNAF 89. Il déplore également le manque de participants aux soirées organisées par l'association des arbitres. Il précise que la CDA et l'UNAF ont de très bonnes relations et que les deux présidents s'échangent les informations.

### - **Intervention de Christophe CAILLIET – Président District de l'Yonne de Football.**

Le Président se félicite de la bonne entente entre l'UNAF 89 et la C.D.A qui travaillent la main dans la main pour défendre les arbitres. Tout comme le Président de CDA, le Président du District constate le faible taux de participation des arbitres à l'assemblée générale de l'UNAF, Il insiste également sur le rôle de l'UNAF 89 qui pour mission d'apporter la protection aux arbitres tout en indiquant l'importance que les arbitres assistent aux diverses manifestations de l'UNAF. Il finira son intervention en incitant les arbitre à être adhérent à l'UNAF 89.

## ➤ Rapport juridique.

Lors de l'Assemblée Générale précédente, il avait été dit que la violence rencontrée sur les terrains était la violence verbale et/ou gestuelle, celle-ci s'est confirmée au cours de la saison 2016/2017. Malheureusement, des arbitres se font encore insulter, menacer et bousculer, et ces faits ne sont pas signalés. Ce qui est le plus inquiétant, ce sont les jeunes arbitres qui en sont le plus les victimes.

Au cours de la saison, un arbitre s'est fait agressé, victime d'un coup de boule. Suite à cette agression, et après qu'une audience auprès des instances du district fut organisée, une journée d'action (rencontres décalées d'un quart d'heure avec un texte à lire par l'arbitre) fut mis en place pour manifester le soutien des arbitres envers le collègue agressé. Le président rappelle que ce mouvement, qui avait reçu un accueil favorable de la part des instances du district et des clubs, n'était pas fait pour prendre les clubs en otage, mais pour attirer l'attention des clubs sur le comportement des certaines personnes, et que notre association se devait de réagir.

Thierry fait part que sur 12 dossiers ouverts, il a assisté 6 arbitres en audition au district et deux à la ligue dont un arbitre de Cote d'Or. Il rajoute qu'un dossier juridique a été ouvert.

Il fait ensuite le point sur les dossiers juridiques en cours.

Il finit la partie juridique en présentant à l'aide d'un diaporama, l'attitude adoptée par rapport aux incivilités, et comment agir en cas d'agression.

## ➤ Bilan adhésions 2016/2017.

Le responsable des adhésions présente le bilan de la saison 2016/2017. Avec 121 adhésions au 30 juin 2017 l'UNAF 89 a enregistré une baisse d'environ 16 % de ces effectifs qui se répartissent de la façon suivante : 68 arbitres seniors, 32 jeunes arbitres, 13 anciens arbitres et 08 adhérents sympathisants.

Thierry fait un rappel sur l'importance d'adhérer à l'association avant l'assemblée générale si possible et sur la carte d'adhésion et comment celle-ci est délivrée aux adhérents.

Ensuite, Thierry s'explique sur les cadeaux de renouvellement. La saison dernière, la Section Régionale avait décidé de renouveler les mallettes. Celles-ci ont commencé à être distribuées, les adhérents qui ne les avaient pas reçus, se sont vus remettre cette mallette au cours de l'assemblée et de toute la journée consacrée à l'arbitrage.

Pour la saison 2017/2018, les adhérents ont reçu comme cadeau de renouvellement, un bidon. Ils ont reçu également un stylo à l'effigie de UNAF Bourgogne Franche Comté, ce cadeau supplémentaire a été décidé en accord avec la Section Régionale et les Présidents de Section Départementale.

Thierry rappelle que pour recevoir ces petits cadeaux, il faut renouveler son adhésion ou adhérer avant le **30 septembre 2017**.

## ➤ Bilan des manifestations.

L'UNAF 89 et particulièrement le Président ont toujours à cœur d'assister sur invitation de la C.D.A aux différents stages pour offrir les verres de l'amitié, d'organiser la collation du midi de l'Assemblée générale et de la galette des rois. En retour, les membres du bureau demandent plus d'investissements des adhérents dans les manifestations importantes.

Thierry fait un retour sur le manque de participation des adhérents aux manifestations de la saison 2015/2016 et que suite à ce manque de participation, il avait décidé est proclamé au cours de l'assemblée Générale 2016, outre les manifestations importantes, aucune manifestations de l'UNAF 89 ne seraient organisées, mais compte tenu de la réserve de marchandises, l'UNAF 89 a honoré les invitations aux différents stages d'arbitres.

Thierry dénonce les critiques qui sont fait à l'encontre du bureau sur les manifestations qui sont mises en place, mais n'est pas contre le fait d'organiser d'autres manifestations. Il insiste aussi sur le point que le bureau ne peut forcer personne à participer aux manifestations, tout comme les adhérents ne peuvent obliger le bureau à organiser telle ou telle manifestation, et que le bureau peut simplement traiter les affaires courantes et que les rencontres conviviales se limiteront à l'assemblée générale.

Thierry présente sous forme de diaporama, les inscriptions, les participations des manifestations organisées au cours de la saison et du bilan financier de la journée festive de fin de saison qui fut la seule manifestation. Il présente les manifestations prévues pour la saison 2017/2018.

- Participation aux stages arbitres sur invitations de la C.D.A.
- Galettes des rois en janvier.
- Soirée à thème en mars.
- Journée festive de fin de saison.
- Challenge Jean-François NAUDIN.

## ➤ Rapport financier.

La trésorière présente le rapport qui comprend trois parties. Le compte de résultats, le bilan financier de la saison 2016/2017 et le budget prévisionnel 2017/2018 sous forme de diaporama.

La saison 2016/2017 présente un compte de résultat qui malgré le manque de manifestations, dégage un dividende positif pour l'association.

Thierry remercie Pascale, notre trésorière, pour le travail excellent qu'elle fournit.

## ➤ Rapport vérificateur aux comptes.

Les deux vérificateurs aux comptes, Adrien CHEVALLIER et Arnaud DAUSSE, ont été réunis chez le Président en date du samedi 12 août 2017 en présence de la trésorière en vue de l'examen des pièces et documents comptables. Ils rendent compte de leur mission sur un rapport que le Président lit aux adhérents présents. Dans ce rapport, ils attestent de la sincérité des opérations enregistrées et proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus à la trésorière pour les actes enregistrés.

## ➤ Approbations par l'assemblée.

L'assemblée est composée des membres du bureau et des adhérents présents ou représentés, soit 42 personnes inscrites comme votantes.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2016.

**Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0**

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Approbation du rapport moral du Président.

**Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0**

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Approbation du bilan financier.

**Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0**

Le bilan financier saison 2016/2017 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée qui donne quitus à la trésorière.

Approbation du budget prévisionnel.

**Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0**

Le budget prévisionnel 2017/2018 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Approbation du nouveau membre du bureau.

Suite à la candidature de Alexandre METIVIER et Thomas MENARD, cooptés à la majorité des membres du bureau, le Président a soumis cette candidature à l'assemblée, conformément à l'article 17 alinéa 9 de nos statuts.

**Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0**

Alexandre METIVIER et Thomas MENARD sont élus à l'unanimité et compte parmi les membres du bureau à compter de ce jour.

➤ **Parole aux adhérents.**

Les adhérents n'ayant aucune remarques ou questions à formuler, le Président reprend la parole et fait une mise au point concernant la CDA et l'UNAF 89, sur son état de santé et sa carrière professionnelle qui ont fait l'objet de commentaires de la part de certains arbitres et qu'il n'avait aucunement l'intention de se retirer de bureau de l'UNAF 89.

➤ **Clôture de l'assemblée.**

Avant de Clôturer cette assemblée, le Président remet la médaille régionale de l'UNAF à Philippe CHANUDET. Ensuite, il remet le trophée unaf 89 à Clément BALAINE, récipiendaire 2016, mais pour des raisons sportives et scolaires, il n'a pu recevoir ce trophée au cours de la saison 2016-2017. Aucun autre point n'étant plus à débattre, le Président remercie les invités et les adhérents de leur présence. Il explique que le bureau a tenu son assemblée avec la plus grande transparence mais qu'il reste à la disposition de tous pour d'éventuelles questions. Il remercie les membres du bureau qui travaillent à ses côtés.

Le Président clôture l'assemblée générale à 12h45 et invite tous les adhérents à la collation du midi et à partager le verre de l'amitié à 18 heures après l'assemblée générale des arbitres organisée par la C.D.A.

Le Secrétaire Général :  
BOURGIN Léo

Le Président :  
GRODET Thierry